

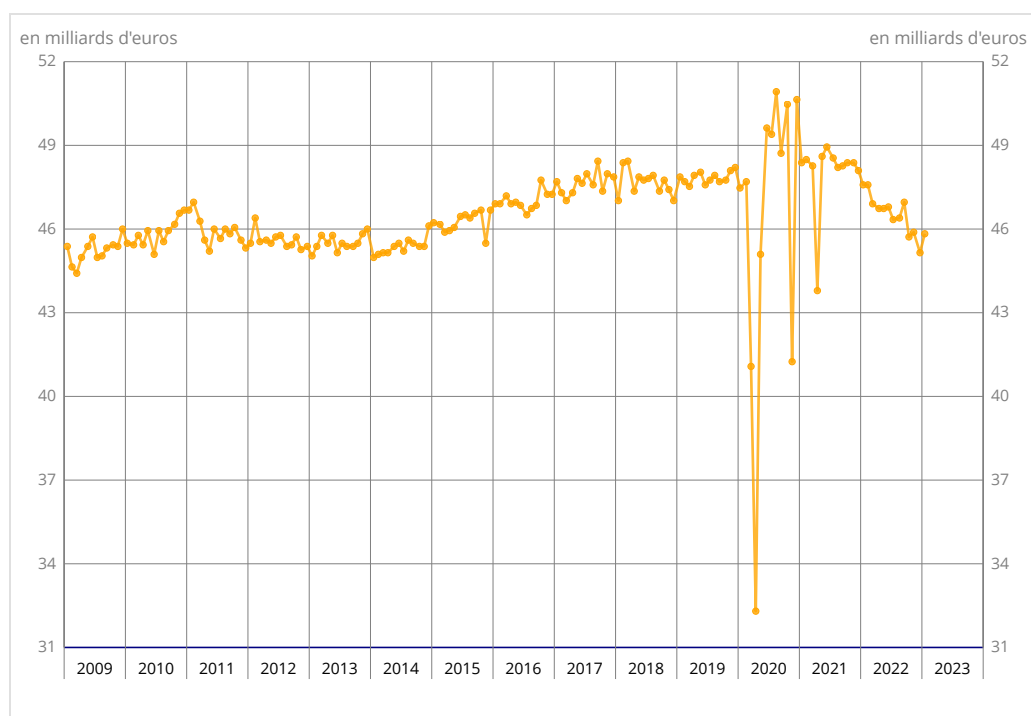
# La consommation des ménages en biens rebondit en janvier 2023 (+1,5 %)

DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES EN BIENS - JANVIER 2023

Informations Rapides · 28 février 2023 · n° 52

En janvier 2023, les dépenses de consommation des ménages en biens augmentent nettement sur un mois (+1,5 % en volume\* après -1,6 % en décembre 2022 – données révisées). Ce rebond s'explique principalement par la forte augmentation de la consommation d'énergie (+4,0 % après -0,8 % en décembre 2022 – données révisées) par contrecoup du chèque énergie. La consommation de biens fabriqués (+1,3 %) et la consommation alimentaire (+0,6 %) augmentent également.

## La consommation totale de biens

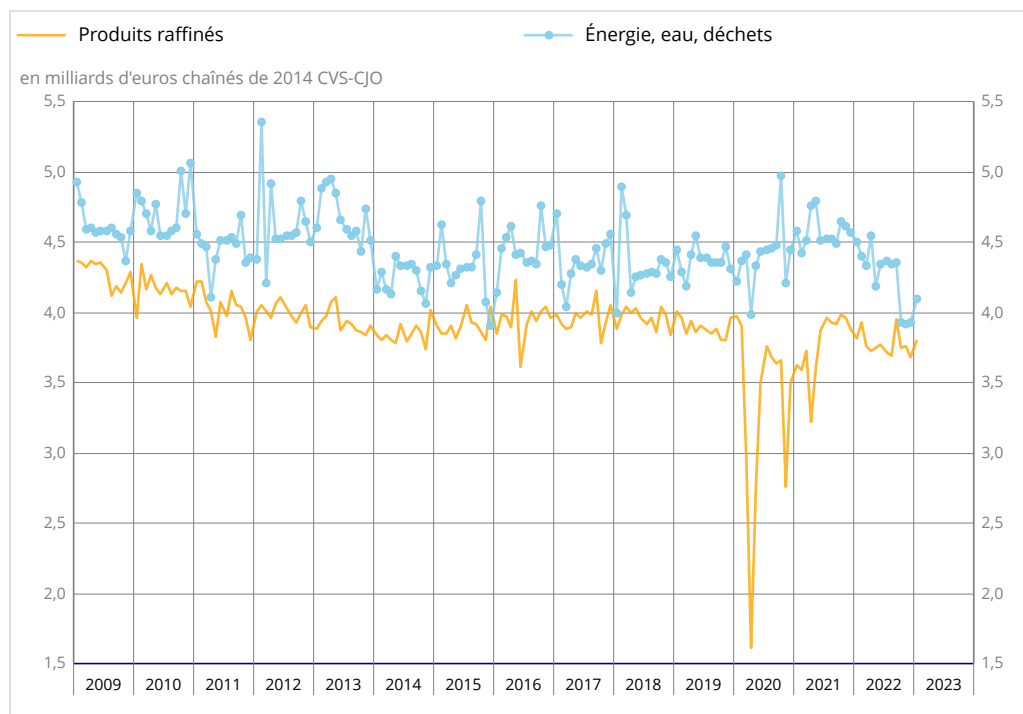


Source : Insee

## Énergie : net rebond par contrecoup du chèque énergie

En janvier 2023, les dépenses en énergie des ménages rebondissent nettement (+4,0 % après -0,8 % en décembre 2022 – données révisées). Cette augmentation concerne tout à la fois l'électricité, le gaz et les carburants. Mais s'agissant des dépenses en électricité et gaz, la hausse s'explique uniquement par la réduction au mois de janvier de la part des dépenses en énergie prises en charge par les administrations publiques en lien avec le calendrier de versement du chèque énergie, ce qui fait augmenter d'autant la part prise en charge par les ménages. La consommation effective des ménages en électricité comme en gaz est quant à elle en recul en janvier.

### Décomposition de l'énergie



Source : Insee

## Biens fabriqués : rebond

En janvier 2023, la consommation des ménages en biens fabriqués augmente de 1,3 %, après une baisse de 1,7 % en décembre 2022.

### Biens durables : net rebond

La consommation en biens durables augmente de 2,7 % (après -3,6 % en décembre). Ce rebond s'explique principalement par une hausse de la consommation des biens d'équipement du logement (+3,2 % après -5,5 % en décembre 2022), notamment les téléphones. Les achats de matériels de transport, en particulier de voitures neuves, se redressent également (+2,9 % après -2,3 % en décembre 2022).

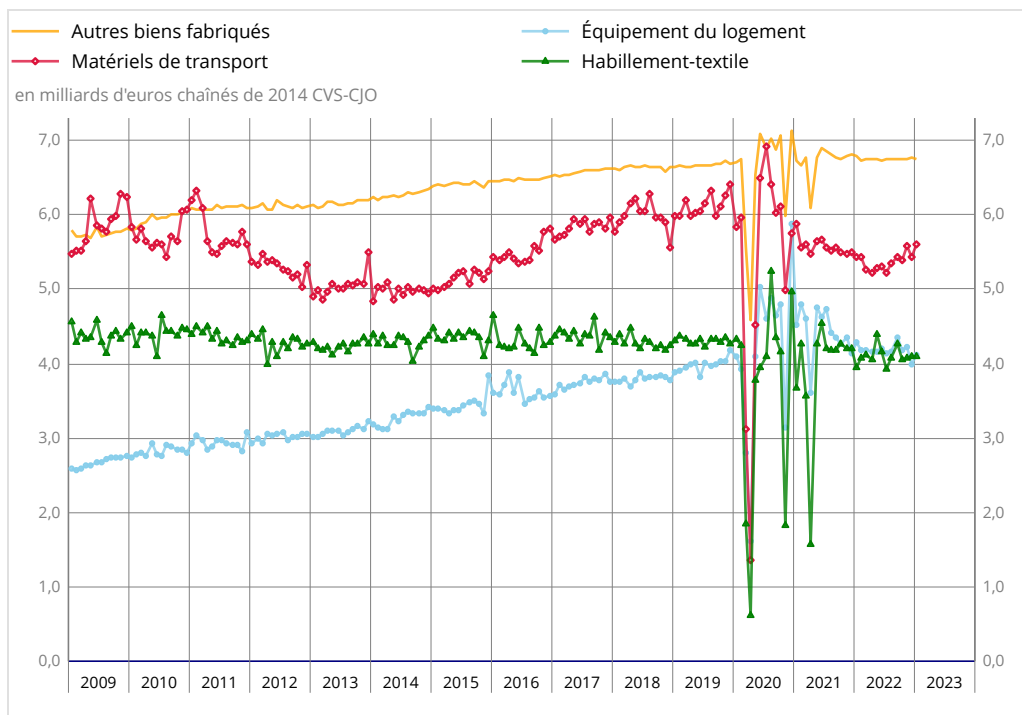
### Habillement-textile : quasi-stabilité

Les dépenses en habillement-textile sont quasi stables en janvier 2023 (-0,1 % après +0,2 % en décembre 2022). Cette légère baisse provient du recul des achats d'habillement, qui n'est pas totalement contrebalancé par l'augmentation des achats de textile.

### Autres biens fabriqués : quasi-stabilité

La consommation d'autres biens fabriqués baisse de 0,1 % en janvier 2023 (après +0,2 % en décembre 2022), du fait notamment du repli des achats de biens de santé et de parfums.

## Décomposition des biens fabriqués



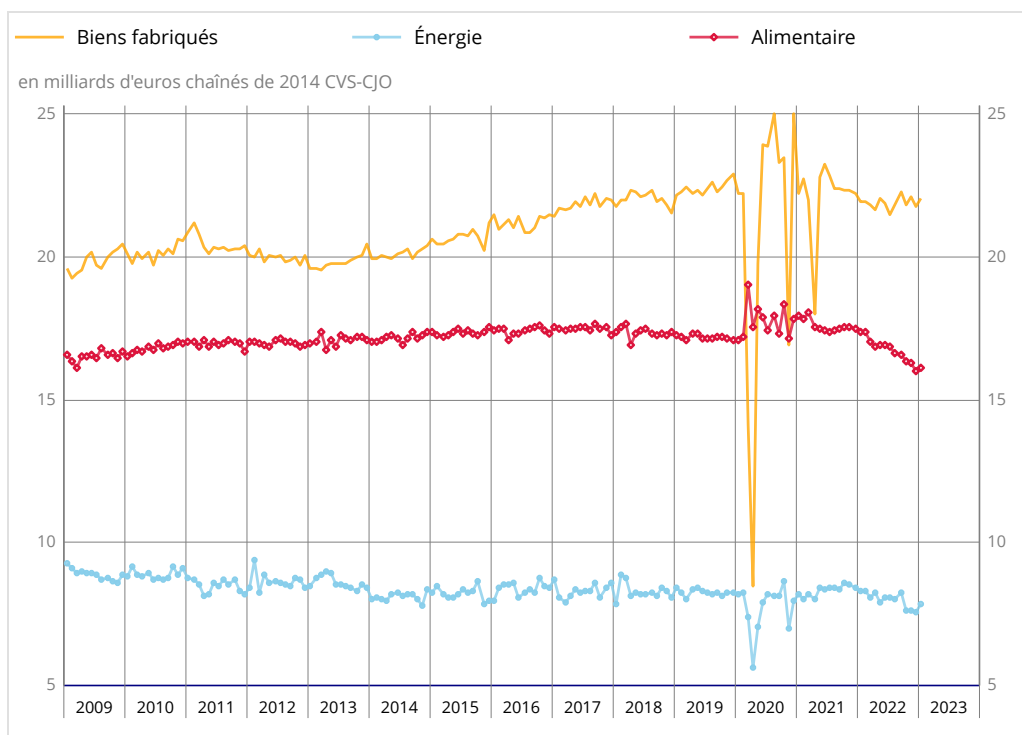
Source : Insee

## Alimentaire : rebond partiel

En janvier 2023, la consommation alimentaire des ménages rebondit après plusieurs mois de baisses successives (+0,6 % après -1,9 % en décembre 2022). Ce rebond partiel s'explique par l'augmentation de la consommation de produits agricoles et de produits agroalimentaires.

La consommation de tabac diminue quant à elle de nouveau.

## Alimentaire, biens fabriqués et énergie



Source : Insee

	Poids (1)	Nov 2022	Dec 2022	Jan 2023	Jan 23 / Jan 22	T / T-1 (2)
<b>Alimentaire</b>	<b>38</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>0,6</b>	<b>-7,5</b>	<b>-2,4</b>
- hors tabac	34	-0,3	-2,0	0,7	-8,2	-2,5
<b>Biens fabriqués</b>	<b>44</b>	<b>1,3</b>	<b>-1,7</b>	<b>1,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>
- biens durables	22	2,2	-3,6	2,7	-0,2	0,3
- dont matériels de transport	13	3,2	-2,3	2,9	3,2	2,6
- dont équipement du logement	7	0,9	-5,5	3,2	-4,1	-2,9
- habillement/textile	9	0,7	0,2	-0,1	3,3	-1,2
- autres biens fabriqués	13	0,2	0,1	0,0	-0,6	0,2
<b>Énergie</b>	<b>18</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>4,0</b>	<b>-5,0</b>	<b>-3,5</b>
- dont énergie, eau, déchets	10	-0,3	0,4	4,4	-8,9	-5,4
- dont produits raffinés	8	0,3	-2,1	3,3	-0,3	-1,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>0,4</b>	<b>-1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>-1,6</b>
- dont produits manufacturés	84	0,4	-1,9	1,2	-3,0	-1,2

(1) Pondération dans la consommation des ménages en biens en valeur en 2019

(2) Trois derniers mois rapportés aux trois mois précédents

Source : Insee

## L'évolution de la consommation en biens du mois de décembre 2022 est révisée à la baisse

L'évolution de la consommation des ménages en biens de décembre 2022 est revue à la baisse de 0,3 point, à -1,6 % au lieu de -1,3 %. Depuis la précédente publication, de nouvelles informations ont été intégrées, notamment les dépenses en carburant qui sont révisées à la baisse. S'agissant du gaz et de l'électricité, deux sources de révisions se compensent : la consommation effective des ménages a été révisée à la hausse mais la prise en compte du chèque énergie a conduit à reclasser une partie de la consommation en dépense de consommation des administrations publiques plutôt qu'en dépense de consommation des ménages. Par ailleurs, les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et de correction des effets des jours ouvrables (CJO) ont été actualisés.

### Pour en savoir plus

\*Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés (en milliards d'euros 2014) et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Champ et définition - Les dépenses de consommation en biens sont estimées conformément aux concepts et nomenclatures de la Comptabilité nationale (NAF rév. 2). En 2014, elles représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages. Elles se décomposent en trois grandes fonctions :

- Alimentaire : produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (AZ), denrées alimentaires, boissons, tabac (C1).
- Énergie : produits des industries extractives, ainsi que distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2).
- Biens fabriqués : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5). Au sein de ce poste sont distingués les biens « durables » qui regroupent matériels de transport, équipement du logement (meuble, électroménager, etc.) et autres biens durables (horlogerie-bijouterie, lunettes, appareils médicaux, etc.).

Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

Sources - Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service des données et études statistiques (SDES), l'Institut français de la mode, la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le Comité des producteurs de pétrole, GFK, Logista, la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, etc.

Prochaine publication : 31 mars 2023 à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)